

infocteville

SEPTEMBRE 2021 - N°16

LE MAGAZINE D'INFORMATION DES HABITANTS D'OCTEVILLE-SUR-MER

DOSSIER

LA CUISINE CENTRALE UNE SATISFACTION !



VOUS CULTIVER

→ En avant la culture ! p.6

VOUS ACCOMPAGNER

→ Police de la tranquillité urbaine p.8

Octeville
sur-mer



Rénovation énergétique

Couverture

Plomberie

Chauffage

Sanitaire

Energies nouvelles

841 chemin du fond des vallées
76930 Octeville-sur-Mer

Tél : 02 35 45 41 70

www.entreprise-cave.fr
e-mail : ent.cave@yahoo.fr

ÉDITO

LES YEUX BRILLANTS...

En décembre 2020, j'évoquais l'espoir que 2021 nous apporte de bonnes nouvelles. La pandémie nous aura encore touché pendant les 6 premiers mois de l'année, apportant son lot de maladie et beaucoup de vexations. Les contraintes ont été levées petit à petit. Nous pouvons dorénavant circuler sans masque dans la rue, ce qui est une amélioration considérable de notre quotidien. Les restaurants, les bars, les cinémas, tout ce qui fait la qualité de notre mode de vie, ont rouvert et les restrictions ont été petit à petit levées.

J'espère que l'automne continuera sur cette lancée et que nous ne devons pas en revenir à d'autres restrictions. J'espère que le gros effort collectif que nous avons mené au premier semestre ne sera pas ruiné par une moindre attention aux mesures de prophylaxie, par une stagnation de la vaccination. Je souhaite que nous soyons tous payés de nos efforts !

Je tiens à saluer le travail des agents communaux qui se sont « mis en 4 » pendant la pandémie pour remplir leurs missions dans les meilleures conditions. Ils ont répondu présents pour accueillir nos enfants dans les écoles et les



centres de loisir, pour vous accueillir et pour continuer à entretenir les bâtiments communaux et la commune. Je le vois au quotidien : ils font un travail remarquable au service des Octevillais et je tiens à les remercier pour la qualité de leur engagement à votre service.

Sur un autre sujet, les élections départementales et régionales se sont déroulées au mois de juin. Certes, l'abstention a été très élevée, mais je souhaite féliciter les vainqueurs. Mon 1^{er} adjoint, Olivier ROCHE, a été élu au Département et me succède donc dans cette tâche passionnante. Je suis certain que le flambeau sera bien tenu et qu'il se montrera à votre écoute. Félicitations à Olivier pour cette belle performance !

Jean-Louis ROUSSELIN,

Maire d'Octeville-sur-mer
Conseiller Départemental de la Seine-Maritime

SOMMAIRE



VIE MUNICIPALE
Programme Local
de l'Habitat

04



VIE MUNICIPALE
Octeville est propre

10



VIE MUNICIPALE
Inscription aux
alertes en cas de
risques majeurs

12

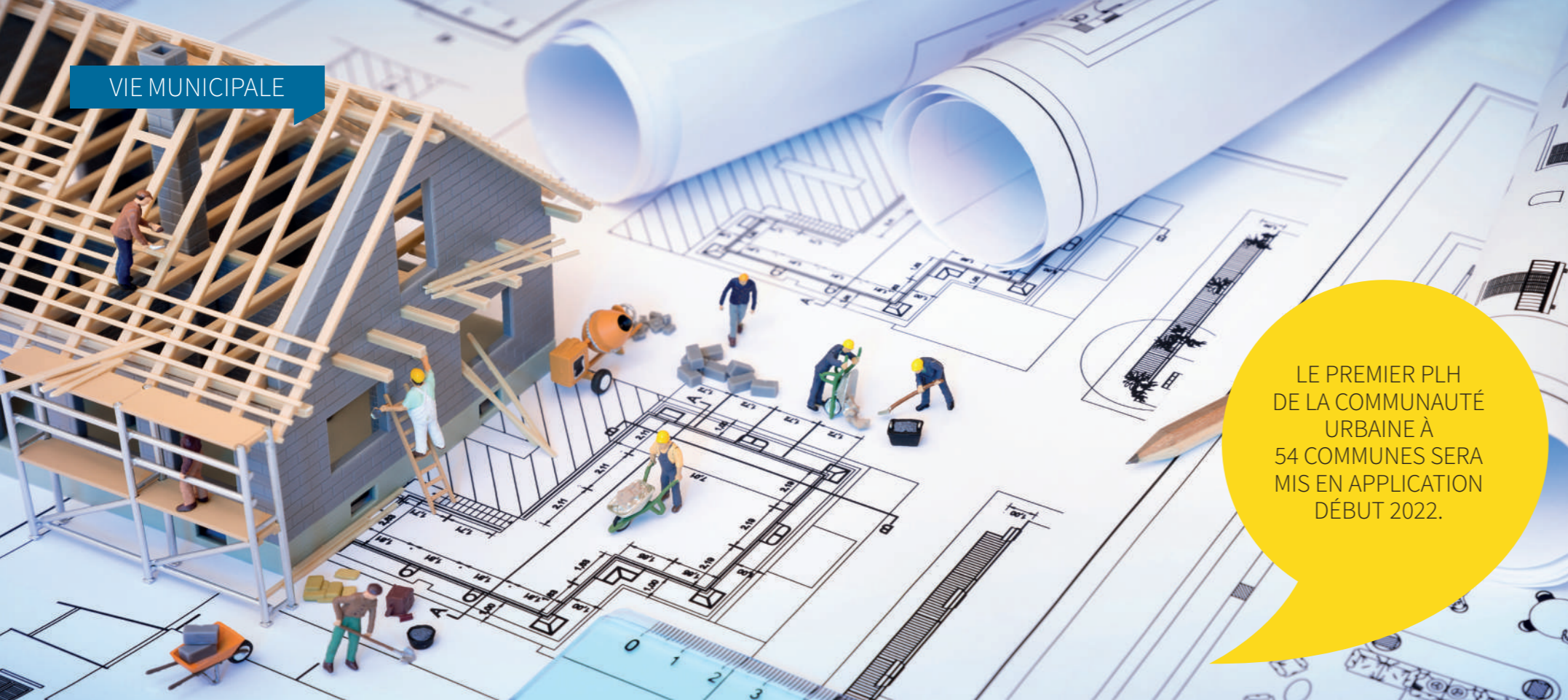


RETROSPECTIVE
COMMUNE
Camion truck

20

Retrouvez l'actu de la commune
sur octevillesurmer.fr

Magazine de la ville d'Octeville-sur-mer édité par la Direction de la Communication de la ville d'Octeville-sur-mer, Place du Général de Gaulle, 76930 Octeville-sur-mer - 02 35 54 62 80 - jlescop@octevillesurmer.fr - octevillesurmer.fr - Directeur de la publication : Jean-Louis ROUSSELIN - Rédacteur en chef : Patrick SILORET - Coordination de rédaction : Jennifer LESCOP - Photographies : Shutterstock - Associations de la ville d'Octeville-sur-mer - Création de la maquette : [image france](http://imagefrance.fr) - Tirage : 2 800 exemplaires - Dépôt légal : à parution - ISSN : en cours.



LE PREMIER PLH DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE À 54 COMMUNES SERA MIS EN APPLICATION DÉBUT 2022.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Un nouveau Programme Local de l'Habitat a vu le jour ! Depuis 2019 Le Havre Seine Métropole s'est efforcé avec l'aide de ses partenaires, de produire une stratégie pour développer et améliorer l'habitat sur le territoire de la Communauté Urbaine.

Cette stratégie permet d'orienter les communes mais aussi les particuliers en matière d'habitat.

Les acteurs du territoire ont réellement été impliqués pour la réalisation de ce travail, car il a été élaboré grâce à un processus participatif afin d'obtenir une vision commune de l'habitat. Cette association d'acteurs territoriaux a permis d'enrichir l'élaboration du premier Programme Local de l'Habitat qui s'étend à l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine.

Les actions qui composent ce PLH sont destinées aux communes ainsi qu'à leurs populations. Par exemple le PLH renforce les actions de la Plate-forme

de la Rénovation, un outil créé en 2016 pour accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation sur divers aspects : dimension technique, mobilisation des dispositifs financiers, prestataires à contacter, etc.

A cette Plate-forme de la Rénovation s'ajoute une maison de l'Habitat. Ce lieu a pour but d'informer et d'orienter les particuliers en matière d'habitat. Vous pouvez y retrouver les acteurs spécialisés dans le logement, l'habitat durable et de l'énergie, qui pourront vous conseiller, vous informer et répondre à vos interrogations.

Ce PLH ne propose pas uniquement son soutien aux particuliers, il accompagne

aussi les communes ! En effet la Communauté Urbaine, le CAUE de la Seine-Maritime, l'AURH et la DDTM s'associent à travers un groupe de travail en tant que « Soutien Technique Opérationnel aux Communes ». Ce groupe de travail permet de soutenir les initiatives locales notamment en centres-bourgs et dans les territoires ruraux, il accompagne les communes dans l'exploitation du potentiel de leurs initiatives locales afin d'obtenir des projets de qualité répondant aux objectifs du PLH.

Plus généralement ce PLH permet d'avoir une politique commune sur le territoire de la Communauté Urbaine. Octeville-

sur-mer bénéficie d'actions particulières comme la revitalisation des centres-bourgs, la production équilibrée et diversifiée de logements, le renforcement du soutien technique opérationnel...

Ce PLH se révèle être une véritable politique de l'habitat car il inclut la dotation d'une charte territoriale de qualité du cadre de vie et de l'habitat sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine. Cette charte allie la quantité à la qualité en luttant contre l'étalement urbain et en favorisant l'implantation de logements dans des secteurs accessibles et disposants de services de proximité. C'est une charte qui privilégie donc l'équité et l'inclusion en matière d'habitat.

ET POUR OCTEVILLE ?

Notre commune bénéficie du soutien de la Communauté Urbaine ainsi que de ses partenaires notamment en ce qui concerne la diversification du parc social. En effet Octeville-sur-mer est soumise aux obligations de la loi SRU qui implique 20% de logements sociaux sur le territoire communal. Pour notre commune cela représente 20 logements sociaux par an, notre projet de revivification du centre-bourg répond à cet objectif.

Comment formuler une demande de logement social auprès du CCAS ?



L'ensemble des logements sociaux n'est pas géré par la mairie. Seule une partie est réservée auprès des bailleurs sociaux pour lesquels le CCAS propose des candidats. Pour ces logements, les demandes font l'objet d'une instruction par le CCAS d'Octeville-sur-mer avant examen en commission d'attribution des logements du bailleur qui reste décisionnaire.

Quelles sont les modalités d'attribution des logements ?

Les logements sociaux sont attribués sous conditions de revenu (les ressources annuelles imposables ne doivent pas dépasser un montant maximum). Le demandeur de logement doit avoir plus de 18 ans (ou être émancipé) et être en condition de séjour régulier sur le territoire français. Certaines personnes, compte tenu de leur situation, sont prioritaires pour avoir un logement social.

/!\ Avant d'adresser votre demande, n'oubliez pas de vous inscrire auprès d'un bailleur social ou sur demande-logement-social.gouv.fr pour obtenir votre numéro unique départemental (indispensable pour la constitution de votre dossier!).

Liste des pièces à fournir au CCAS pour une demande de logement

- ➔ Attestation d'enregistrement

départemental d'une demande de logement en cours de validité (numéro unique)

- ➔ Cerfa numéro 14069*02 - demande de logement social (disponible sur internet ou à l'accueil du CCAS)
- ➔ Pièce d'identité - Livret de famille
- ➔ Justificatif de toutes vos ressources mensuelles
- ➔ Avis d'impositions N-2 et N-1
- ➔ Dernière quittance de loyer
- ➔ Attestation d'insalubrité le cas échéant

BAILLEURS SOCIAUX IMPLANTÉS À OCTEVILLE

LOGEO SEINE

208 bd François Ier - 76600 LE HAVRE
02 32 74 27 99

ALCEANE

444 Avenue du Bois au Coq
CS 77006 - 76 080 LE HAVRE CEDEX
02 32 85 08 50

HABITAT 76

144 BOULEVARD DE STRASBOURG
76600 LE HAVRE
09 70 82 80 76

SÉMINOR

16 PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC
76400 FECAMP
02 35 10 20 50

De plus ce même projet répond à l'objectif de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs qui a pour but de renforcer l'attractivité du parc locatif, de favoriser la mixité, de développer une offre locative diversifiée, de permettre un parcours résidentiel adaptée et qualitatif, promouvoir l'habitat durable, etc. Vous le comprendrez donc le Programme Local de l'Habitat 2022-2027 est une réponse à l'amélioration du parcours résidentiel et un moyen d'accompagnement des collectivités comme des particuliers qu'il ne faut pas hésiter à utiliser !

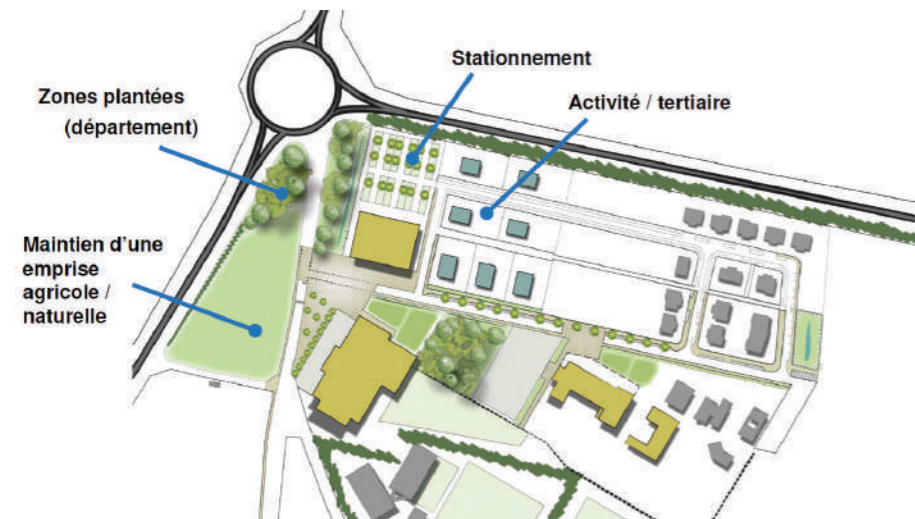
Le Centre Médico-Social situé 26 avenue Victor Hugo à Montivilliers peut être contacté en cas de besoin par les Octevillais au 02 32 72 50 60 pour obtenir un rendez-vous.

Au sein du CMS il existe plusieurs services :

- ➔ un pôle dédié aux personnes âgées et aux personnes handicapées
- ➔ un service PMI (protection maternelle et infantile)
- ➔ un pôle social (Assistants sociales, conseillère en Economie Sociale et Familiale, conseillère emploi)

EN AVANT LA CULTURE !

En ce début de mandat, la municipalité travaille d'arrache-pied sur le développement d'un projet culturel. Il s'agit de préparer une promesse forte que nous avons faite lors de notre campagne électorale : nous nous étions en effet engagés sur la construction d'un espace culturel comprenant une salle de spectacles de 250 places, une médiathèque, des locaux associatifs, une salle pouvant accueillir les mariages et les conseils municipaux.



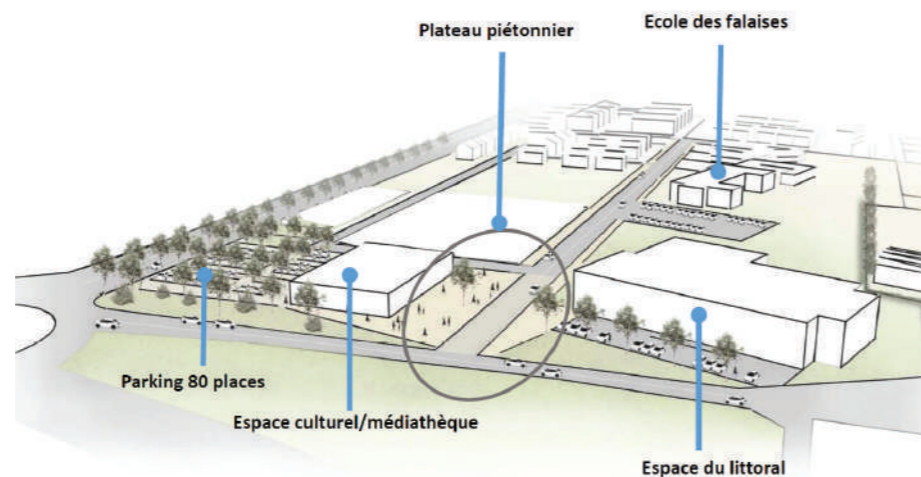
Cette promesse est en passe d'être tenue puisque, après les études de programmation, nous avons lancé un concours d'architecte pour la réalisation de cette salle. L'architecte sera ainsi choisi dans le courant du mois d'octobre 2021 et les travaux de construction devraient démarrer à la fin du troisième trimestre 2022 pour une durée légèrement supérieure à un an. Le bâtiment devrait donc être livré fin 2023, c'est-à-dire dans un horizon très proche. Cet espace culturel sera réalisé sur des terrains qui se situent rue Michel Morin, en face de l'Espace du Littoral. Cet endroit a été choisi pour éloigner le futur bâtiment des habitations : même s'il sera insonorisé selon les dernières normes, il s'agit de le construire à un endroit où il n'occasionnera pas de nuisances sonores.

Le coût prévisionnel de l'espace culturel

est de 4,4 millions d'euros et sera financé par un emprunt de 2,2 millions. Le reste de la somme proviendra de la trésorerie de la commune et de subventions obtenues auprès de différents

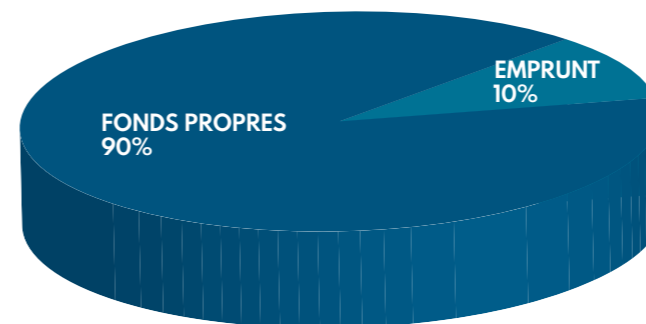
partenaires (le Département, la DRAC, l'Etat et la Communauté urbaine). D'ici à la livraison du bâtiment, beaucoup doit être organisé pour commencer à développer une vraie habitude culturelle dans la commune. C'est dans cet esprit que la municipalité a décidé de procéder au recrutement d'une directrice de la culture : Agnès GIUNTINI prendra ainsi ses fonctions le 1^{er} septembre prochain. Son rôle sera de travailler sur la préfiguration de l'espace culturel en lien avec l'architecte retenu, mais aussi de travailler sur la programmation culturelle de la salle pour l'accueil de spectacles semi-professionnels.

MISE EN PLACE D'UNE MÉDIATHÈQUE
Mme GIUNTINI devra également travailler sur la création de la médiathèque. Nous avons conscience que l'actuelle bibliothèque (située dans



UN BUDGET DE
13 000€ POUR
L'ACHAT DE
NOUVEAUX LIVRES
AVANT LA FIN
DE L'ANNÉE

la cour de l'école Jules Verne) ne répond pas aux exigences modernes. Une grande opération de désherbage (c'est le nom officiel de l'opération qui consiste à trier les livres pour ne conserver que ceux qui sont intéressants) est en cours. Dès la fin de cette année, un effort conséquent sera fait pour l'achat de nouveaux livres (un budget de 13000€ en achat de livres a ainsi été voté rien que pour 2021) et sera amplifié au cours des deux prochaines années au moins. Il s'agit de disposer d'un fonds



Des coûts maîtrisés

Comme indiqué dans le corps de l'article, un emprunt de 2,2 millions sera souscrit pour cet équipement. Malgré cet emprunt, la dette de la commune restera à un niveau très raisonnable : les indicateurs de gestion de la commune montrent que le ratio de désendettement de la commune ne sera pas impacté significativement. Ce ratio (très observé par les banques prêteuses et les services des Finances publiques) s'élèvera à 6 ans en fin de mandat (la

norme veut qu'il ne dépasse pas 12 ans). Les coûts de fonctionnement de l'équipement seront eux aussi maîtrisés, notamment par une attention toute particulière portée au nombre d'agents affectés à l'équipement et à la gestion des fluides (sera ainsi mise en place une chaufferie commune à l'Espace du littoral, à l'espace culturel et potentiellement à d'autres équipements situés aux alentours - des études sont en cours).

DES EMPRUNTS FACILITÉS

Le système informatique de la nouvelle médiathèque sera également mis aux goûts du jour : il sera bien entendu possible de réserver des livres en ligne et de consulter la liste des collections. Les livres seront quant à eux tous équipés de puces RFID, ce qui permettra de les rendre beaucoup plus rapidement et de manière autonome : les agents de la bibliothèque seront ainsi plus disponibles pour du conseil auprès des lecteurs ! D'ici à la fin de l'année, deux spectacles seront organisés dans des salles communales : l'un est organisé en partenariat avec l'ODIA et la Maison de l'Architecture, l'autre par le Volcan dans le cadre du Festival Ad Hoc. Nous avons considéré qu'il était nécessaire de donner de nouvelles habitudes dès maintenant afin de préparer l'arrivée du nouvel espace culturel.

Le devenir de la salle Michel Adam

L'arrivée de l'espace culturel aura une conséquence : dès sa livraison, la salle Michel Adam ne pourra plus être utilisée pour quelque utilisation autre que la restauration scolaire. Les particuliers pourront continuer à réserver la salle Ventoux (située juste à côté de la salle Michel Adam) ou se tourner vers des solutions dans le privé. Pour les associations, le nouvel espace culturel apportera une réponse moderne à leurs besoins de salles pour le développement de leurs activités ; ils y trouveront les conditions propices à conforter leurs activités et attirer de nouveaux adhérents.

Financement des investissements

Cet emprunt et celui de 500 000€ contracté en 2016 ne représentent que 10% des 27 millions d'euros que la municipalité aura investis entre 2014 et 2026. La commune remboursera 110 000 € en capital chaque année pour cet emprunt.



UNE POLICE DE LA TRANQUILLITÉ URBAINE

La police municipale évolue : à compter de la mi-août, un troisième agent (voir le portrait de Roland en encadré) rejoindra Céline et Nicolas. Un intense travail a été effectué au cours des derniers mois pour redéfinir le travail de nos policiers municipaux. Une convention entre la police nationale et la police municipale a tout d'abord été signée ; son but est de mieux définir le rôle de chacune sur le territoire de la commune. Pour résumer, il appartient à la police municipale de veiller tout particulièrement à la tranquillité publique.

Après la signature de la convention, Didier GERVAIS (adjoint au maire notamment chargé de la sécurité) a travaillé avec les services communaux sur la définition de ce qu'est une police municipale dédiée à la tranquillité publique. Présents tout au long de la journée, les trois agents auront pour rôle de veiller sur le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Parmi ces missions figure une présence très régulière (pour ne pas dire quasi quotidienne) sur le parking des trois écoles. Leur rôle est alors de s'assurer que la sécurité routière est bien assurée, ce qui est loin d'être le cas lorsqu'ils ne sont pas là. Les représentants de parents d'élèves s'étaient plaints de situations compliquées sur les parkings des écoles

Présentation de Roland

Agent de police municipale, Roland arrive de Montivilliers avec une très solide expérience. Il a en effet exercé ses fonctions entre 1998 et 2017 dans la Haute-Loire avant de déménager dans la cité des Abbesses. Il est aujourd'hui brigadier chef principal. « Je suis très intéressé par la philosophie d'Octeville-sur-mer en matière de tranquillité publique. Il s'agit pour moi de l'essence même du métier d'agent de police municipale. C'est ce qui en fait la noblesse et ce qui permet d'apporter le meilleur service aux habitants. Je suis très heureux d'arriver dans cette belle équipe : je connais en effet Céline pour avoir déjà travaillé avec elle auparavant. Mes premiers contacts avec Nicolas se sont par ailleurs très bien passés. Je suis persuadé que nous allons former une très belle équipe au service des Octevillais ».



et la municipalité a alors décidé de rendre la présence de la police le matin au moins.

Attention, attention : la police municipale a été dotée récemment d'une paire de jumelles (un radar !) de haute précision pour effectuer des contrôles de vitesse. Et les agents s'en servent plusieurs fois par semaine, sur tout le territoire de la commune ! Des contrôles réguliers sont effectués, notamment à chaque fois qu'un habitant écrit au maire pour évoquer une vitesse trop élevée sur telle ou telle voirie de la commune.

STATIONNEMENT ZONE BLEUE

Les policiers municipaux sont également amenés à effectuer très régulièrement des contrôles de la zone bleue et des contrôles du stationnement (attention aux véhicules stationnés sur les passages piétons, sur les places pour personnes à mobilité réduite ou sur les trottoirs : parce que le stationnement à ces endroits gêne les plus fragiles d'entre nous, le stationnement très gênant est passible d'une amende de 135 € !).

Au menu de leur action quotidienne figurent également des missions en matière de règlement de différends de voisinage ou de différends familiaux.

Dans le courant de l'été, des vélos électriques ont été achetés pour les policiers municipaux : ils sont ainsi plus visibles dans les rues du centre-bourg et peuvent également mieux voir ce qui se passe. Ces équipements avaient été souhaités par les agents qui avaient l'habitude de s'en servir dans leurs précédentes fonctions.

La convention avec la police nationale prévoit également une coopération très forte en matière de répression de la délinquance, notamment grâce au réseau de vidéosurveillance implanté sur le territoire. Fort de 27 caméras situées à des points névralgiques, ce réseau permet de repérer a posteriori les auteurs d'infractions commises. Les images, stockées pendant 15 jours sur un serveur, sont exploitées dès qu'un fait est signalé. Elles sont ensuite transmises à la police nationale (ou à la gendarmerie si les faits ont été commis sur sa zone de compétence) sur réquisition dans le cadre d'une enquête pénale. Les caméras permettent chaque année d'arrêter des malfaiteurs sur le territoire de la commune ; elles montrent chaque année la pertinence de l'investissement réalisé.

UN NOUVEAU NUMÉRO D'ASTREINTE POUR LA POLICE MUNICIPALE :

Depuis quelques semaines, un nouveau numéro a été affecté à la police municipale pendant leurs astreintes. Celles-ci démarrent dès la fin du service des agents à 17 h 30 et jusqu'à 8 h 30 le lendemain matin (ou le jour ouvré suivant). **Vous pouvez alors les joindre 24 heures sur 24 au 07 89 73 21 91.**

Octeville est propre !

Les 18 et 19 avril s'est déroulée une grande opération « Grand nettoyage de printemps » à Octeville-sur-mer. Elle s'est déroulée en deux temps sous un grand soleil très agréable.



Le 18 avril, sept secteurs de nettoyage ont été attribués à 39 bénévoles. Pendant deux heures, ils ont arpenté toutes les rues des hameaux et ont procédé au ramassage de 2,5 m³ environ de débris divers, allant de morceaux de plastiques aux mégots, morceaux de laine de verre, bouteilles en verre, canettes de bière, emballages de restauration rapide... Bref, beaucoup de choses qui sont jetées par les fenêtres des automobilistes de passage... Sans surprise, les voies les plus sales sont les voies de grande circulation. La route de la Chênaie (voie qui relie le centre-bourg au terminus du tramway derrière l'entreprise SIDEL) était la plus de loin la plus sale.

Le maire, Jean-Louis ROUSSELIN, et la municipalité souhaitent remercier tous les bénévoles qui se sont investis pour l'entretien de leur commune. Cette opération sera renouvelée régulièrement.

Le 19 avril, les employés municipaux des services techniques ont été, pour ce qui les concerne, chargés de nettoyer le centre-bourg de manière intensive. Cette partie de la ville (qui a vocation à accueillir l'ensemble des Octevillais et les

visiteurs) est nettoyée très régulièrement, mais un coup de propre d'envergure lui a malgré été donné.

Pour mémoire, la plage et les falaises sont quant à elle nettoyées au quotidien par les équipes de l'association Aquacaux à qui la commune confie un marché depuis de très nombreuses années. Cette formule permet de participer à l'entretien de la commune tout en participant à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi.

La municipalité souhaite également remercier tous les habitants qui se mobilisent chaque jour pour ramasser les déchets qu'ils trouvent devant chez eux ! Le « grand nettoyage de printemps » organisé le 18 avril a surtout permis de constater que les hameaux étaient relativement propres et entretenus par leurs habitants. A noter : la municipalité fait balayer l'ensemble des voiries des hameaux deux fois par an par une entreprise spécialisée.

Avec cette quintuple opération de nettoyage mêlant à la fois l'exceptionnel (le « grand nettoyage de printemps ») et le quotidien, la commune est propre et chacun peut le constater : cela participe du bon vivre à Octeville !

Existe-t-il une amende pour abandon de déchets dans la rue ?

Oui. Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la mairie (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.

Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135 €.

Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.

Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi.

Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Service Public

L'abandon de déchets dans la rue

135€
C'est d'amende à régler dans les 45 jours

375€
Au delà de ce délai, l'amende passe à

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à 750 € maximum (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

PAUCHARD
Espaces verts

6 rue Camille St Saens Zone du Centre Equestre 76290 MONTIVILLIERS
02.32.79.50.50 pauchardespacesverts.fr

SOCIÉTÉ BORDELAISE DE TRAVAUX

VRD
Terrassement
Assainissement
Tapis d'enrobé
Location pelle et niveleuse

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

Hameau Saint Clair
76790 Bordeaux Saint Clair
Tél. 02 35 29 30 45
Mail : delahaisfreres@wanadoo.fr

DOMIDOM
SERVICES À DOMICILE

Aide à la vie quotidienne - Entretien de la maison
Accompagnement véhiculé - Téléassistance

93, rue Bernardin de Saint-Pierre Le Havre - 02 35 54 16 77
lehavre-caux@domidom.fr - www.domidom.fr

SHM Société Havraise de Menuiserie depuis 1969

1^{er} RÉSEAU NATIONAL D'INSTALLATEURS
VOLETS ROLANTS PORTES DE GARAGE

Wizeo fermetures
Volets roulants & Portes de garage
1^{er} RÉSEAU NATIONAL D'INSTALLATEURS

Fenêtres - Portes
Portes de garage - Volets roulants
Installation de terrasse en bois
Pose de garde corps
Agrandissement

somfy
EXPERT

70 rue Pierre Farcis
76620 Le Havre
contact@shmlehavre.fr
Tél. : 02 35 48 95 20

* voir condition en magasin

www.shmlehavre.fr



Inscription aux alertes en cas de risques majeurs

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole propose à ses habitants de bénéficier du dispositif « Risques majeurs » pour être alertés par SMS, appel téléphonique et courriel en cas d'événement naturel ou technologique. La population est invitée à s'inscrire gratuitement.

LE DISPOSITIF "RISQUES MAJEURS", C'EST QUOI ?

Le Havre Seine Métropole est dotée d'un système multicanal d'alerte de la population en cas de risque naturel ou technologique. Les habitants sont informés par SMS, appel vocal automatique et/ou courriel en cas d'événement. Ils peuvent ainsi être alertés, connaître les consignes à respecter et être informés de l'évolution de l'événement. Le dispositif « Risques majeurs » est accessible à l'ensemble des 54 communes de la communauté urbaine, et intervient en complément du dispositif existant regroupant 35 sirènes mises en réseau centralisé de supervision et de commande.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les habitants peuvent s'inscrire

gratuitement sur le site de la communauté urbaine ou sur le site de leur commune de résidence. En cas d'événement naturel ou technologique, l'alerte est déclenchée par l'une des trois autorités compétentes : la mairie, la préfecture ou la communauté urbaine. Cette alerte peut être localisée selon le périmètre et l'étendue du risque (par exemple : limitée à une commune, ou étendue à l'ensemble des 54 communes).

POUR QUELS RISQUES CE DISPOSITIF PEUT-IL ÊTRE ACTIVÉ ?

Le dispositif « Risques majeurs » peut être déclenché dans les cas suivants :

- ➔ Risques naturels : inondation, tempête,

Pour s'inscrire : www.viappel.eu/inscriptionEnLigne
Plus d'informations : lehavreseinemetropole.fr/inscription-alertes-risques-majeurs

orage, submersion marine, viabilité hivernale, canicule/grand froid, mouvements de terrain... ;

- ➔ Risques technologiques : accident industriel, transport de matières dangereuses, ouvrages hydrauliques, nucléaire... ;

➔ Risques sanitaires : pollution réseau d'eau potable, pollution environnementale, épidémie, pandémie... ;

- ➔ Risques pyrotechniques : déminage ;
- ➔ Risques cyber : cyberattaque ;
- ➔ Risques terroristes : opération de police ;
- ➔ Déclenchement de sirènes intempestif ou réel ;
- ➔ Gestion de crise : déclenchement du plan communal de sauvegarde ;
- ➔ Exercices.



Plan canicule ou grand froid

Afin de pouvoir répondre au préfet dans le cas d'un déclenchement du plan canicule ou grand froid, votre mairie est tenue de recenser les personnes dites fragiles sur un registre communal.

Cette démarche gratuite, volontaire, préventive et participative permettra aux personnes qui en auront fait la demande d'être contactées par les services sanitaires et sociaux, dans le cas de risques climatiques exceptionnels.

Cette inscription concerne uniquement 3 catégories de personnes isolées résidant à leur domicile :

- ➔ Les personnes âgées de 65 ans et plus
- ➔ Les personnes de plus de 60 ans mais reconnues inaptes au travail

Questionnaire à compléter directement sur le site internet de la commune www.octevillesurmer.fr/dossiers/plan-canicule-ou-grand-froid/
Plus d'information : www.gouvernement.fr/risques/canicule

➔ Les personnes adultes handicapées
Si vous souhaitez vous signaler, ou si vous êtes le représentant légal d'un de nos administrés relevant de ce dispositif, vous devrez remplir et retourner le questionnaire, par courrier ou par mail, au service social de la mairie.

Vous disposerez bien entendu d'un droit d'accès et de rectification des informations fournies qui resteront confidentielles car elles ne seront utilisées que dans le cadre du « dispositif canicule ou grand froid ».

UNIS-CITE

UNIS-CITE qui a déjà 90 agences sur toute la France vient d'ouvrir une antenne au Havre et a mobilisé des jeunes volontaires dans le cadre d'une action de service civique nommée « Intergénéreux » afin de mettre en place une mesure d'utilité sociale et de solidarité intergénérationnelle en faveur des aînés.

Vous êtes sénior, et vous vous sentez seul ou isolé, ils peuvent vous proposer gratuitement leur aide.

Dans le cadre de leur mission de solidarité intergénérationnelle, ils pourront vous accompagner à votre domicile pour vous permettre un accès au numérique et à internet, pour vous aider à sortir faire vos courses ou pour faire une promenade, pour organiser des temps d'échange avec d'autres bénéficiaires,

ou pour vous proposer des temps de lecture ou de jeux.

Ces jeunes en service civique se rendent à votre domicile toujours en binôme, et développent avec vous une fraternité intergénérationnelle, en fonction de vos besoins.

N'hésitez pas à prendre contact avec cette association pour un premier entretien en téléphonant au 07 64 47 22 76





DES DÉMOLITIONS BIENTÔT EN CENTRE-VILLE

Comme vous le savez, la municipalité a lancé des marchés pour la construction de logements en centre-bourg : Alcéane va construire 35 logements et 2 surfaces commerciales à la place des bâtiments qui abritaient l'ancien marchand de journaux, l'actuel Proxi et des logements situés en arrière. Logéo va quant à lui construire 32 logements et un local commercial à la place de l'ancienne Poste et de plusieurs bâtiments situés aux alentours de la place (dont la maison brûlée de la rue de Verdun).

Les premiers coups de pioche liés à ces opérations vont se dérouler dans les prochaines semaines. Alcéane va en effet lancer la démolition des bâtiments de sa première tranche (le Proxi sera démoli en deuxième tranche, de manière à lui permettre de poursuivre son activité jusqu'à la livraison de la future coque commerciale qui abritera le Proxi transformé en Carrefour City) dès la mi-octobre. Les travaux de démolition se dérouleront jusqu'à fin novembre, de

manière à ce que le centre-bourg ne soit pas impacté par les opérations de travaux pendant la période cruciale qu'est la fin de l'année pour le commerce local. La construction proprement dite des logements par Alcéane devrait débuter le 14 février.

PREMIER TRIMESTRE 2022

Le planning des travaux de Logéo n'est pas encore calé, parce que ce bailleur est en cours de recrutement de ses

entreprises. Il est toutefois probable que les démolitions nécessaires à la réalisation de son projet interviennent dès le premier trimestre 2022.

Il y aura donc bientôt de grands chantiers en centre-bourg d'Octeville. Les lauréats des opérations se sont engagés à déployer des chartes de chantier propre, de manière à limiter la gêne et le bruit pour les riverains.

De gros travaux dans les écoles primaires au cours de l'été

Cet été, deux écoles de la commune ont subi de gros travaux : l'école Jules Verne et l'école Les Falaises.

Bien que presque neuve, l'école Les Falaises a fait l'objet de travaux pour mieux accueillir ses élèves. 5 ans après son ouverture, la salle informatique a été repensée : plutôt qu'une salle permanente, la municipalité a décidé, en accord avec les enseignants, d'investir dans une classe informatique mobile. Dorénavant, c'est donc les ordinateurs qui sont déplacés dans les salles de classe plutôt que de déplacer les enfants des classes vers la salle informatique. Cet espace gagné grâce à la fin de la salle informatique, conjugué au déplacement de la bibliothèque de l'école dans la salle plurivalente et à l'abattage de la cloison d'une petite salle de rangement a permis de créer deux salles de classe. L'une d'elle va permettre

d'accueillir une salle de classe victime régulière d'inondations liées à une malfaçon sur la toiture (une expertise judiciaire est en cours dans ce dossier). Parallèlement, il a aussi été décidé d'abattre des cloisons dans la salle de restauration de la cantine. Une salle de restauration pour les maîtres et une salle de rangement se sont avérées à l'usage inutiles et leurs cloisons ont été abattues pour permettre d'agrandir la salle de restauration. Les toilettes contiguës à la salle de restauration ont également été démolies de manière à agrandir la salle. Au total, ces travaux permettent de doubler le nombre de places assises pour les enfants. On a pu constater au cours des deux années scolaires écoulées que la salle de restauration de l'école Les Falaises était trop petite : les normes sanitaires obligatoires (notamment le fait que les enfants ne pouvaient déjeuner qu'en groupe classe, sans se mélanger aux autres enfants) ont montré qu'il était nécessaire d'agrandir la salle de restauration. C'est dorénavant chose faite !

ÉCOLE JULES VERNE

Dans les locaux de l'école Jules Verne, l'été 2021 a permis de lancer des rénovations tests de trois salles de classes. Il s'agit de préfigurer ce qui va

LES TRAVAUX
À L'ÉCOLE DES
FALAISES VONT
PERMETTRE
D'ACCUEILLIR
2 NOUVELLES
CLASSES

être réalisés dans l'ensemble de l'école au cours des prochains mois. Après un sondage de sol permettant de montrer que les planchers étaient solides, les sols ont été rénovés. Les murs ont été doublés en placoplâtre et isolés. Après la rénovation de toutes les fenêtres l'an dernier, les plafonds des trois classes ont été abaissés pour diminuer le volume de chauffe. Les dalles de plafonds ont bien entendu été changées. Les portes des classes ont été refaites, de même que l'électricité et les réseaux faibles (pour permettre la création d'un réseau informatique dans l'école). La fibre est maintenant disponible dans l'école, ce qui va permettre de mettre en place, comme aux Falaises, une classe informatique mobile située dans les locaux du périscolaire (ceux-ci n'étant pas utilisés pendant la journée, il a paru pertinent à la municipalité de les affecter dans la journée à la classe informatique mobile).



Elagage et entretien des végétaux

Il est rappelé qu'en vertu du code des collectivités territoriales et du code de la voirie routière, il incombe aux riverains des voies communales, des places et parcs publics de stationnement et des chemins ruraux

♦ de couper les arbres, arbustes, haies et branches, qui sont plantés sur l'emprise de leurs propriétés, à l'aplomb des limites de ces voies et

chemins sur une hauteur de 5 mètres ;

♦ d'élaguer les branches ou abattre les arbres qui menacent de tomber sur les voies ou chemins ;

♦ d'élaguer régulièrement les arbres, arbustes, haies et branches, afin d'éviter les contacts avec les réseaux aériens d'électricité ou de téléphonie. Nous vous remercions de votre attention.



Stationnement

Notre commune est pourvue de nombreuses places de stationnement. En dépit de cela, nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à se stationner dangereusement ou en occasionnant une gêne aux piétons.

Pour ne citer que quelques comportements répréhensibles :

- ♦ Arrêt ou stationnement sur les passages piétons ;
- ♦ Arrêt ou stationnement en plein carrefour ;
- ♦ Stationnement sur la bande cyclable rue du Cramolet ;
- ♦ Arrêt ou stationnement sur les places pour personnes à mobilité réduite ;
- ♦ Arrêt ou stationnement sur les trottoirs, hors des places matérialisées ;



♦ Arrêt en zone interdite (bordures de trottoir peintes en jaune ; rue René Coty entre la place Foch et la pharmacie). Nous vous rappelons aussi que la rue Félix Faure et la place de la mairie sont en zone bleue. Pensez à apposer votre disque de stationnement. Les places de parking les plus éloignées sont à moins de 3 minutes à pieds du centre du bourg. Pour mémoire, outre la rue Félix Faure,

la place Foch, celle de la mairie et les rue avoisinantes, il existe des places de parking rue Asselin de Villequier et près de la salle Michel Adam, de même que le parking Pierre Leprevost, à proximité de la salle Michel Adam et des écoles. Nous comptons sur votre civisme pour réduire ces comportements et vous remercions d'adopter les bons réflexes. Il en va de la sécurité et de la tranquillité de tous.

Stationnement des vélos

La commune est désormais pourvue d'emplacements permettant de stationner vos vélos en les y accrochant par le cadre avec vos propres antivol. Ils sont disposés en divers endroits du bourg afin de vous permettre de vous rendre chez vos commerçants. N'hésitez pas à les utiliser.



Le rond-point du pêcheur s'est refait une beauté

Des galets et du sable ont été déplacés afin de permettre la pose d'une couche géotextile ; ils ont ensuite été remis en place. Ainsi, la repousse de la végétation sera contrôlée. En cas de précipitations, l'eau est évacuée, mais les remontées par capillarité sont évitées, ce qui ralentit, voire empêche la pousse d'espèces non souhaitées.

IL Y A QUELQUES SEMAINES, L'ENTREPRISE GAGNERAUD EST INTERVENUE SUR LE ROND-POINT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX PERMETTANT DE FACILITER SON ENTRETIEN ULTÉRIEUR.

Coiffeur Visagiste
L'Instant Coiffure

lundi : 14h-19h
mardi à jeudi : 9h-12h & 14h-19h
vendredi : 9h-19h samedi : 9h-17h

L'instantcoiffure

02 35 48 05 01

10 rue Félix Faure 76930 Octeville/mer

PEINTURE DE CAUX

Ravalement - Peinture - Décoration
Revêtements muraux - Revêtements de sols

02 32 65 68 10

ZA Saint Jean de la Neuville

Vente directe de légumes de saison, confitures, oeufs, laitages, volailles.

Passez vos commandes !

Le Potager de la Brière

Chemin de la Brière - Octeville-sur-Mer 06 89 25 70 75

Pompes Funébres Villamaux

02.35.20.35.15
pompesfunebresvillamaux.com

6 rue de la Commune 1871
76290 Montivilliers
contact@pfvillamaux.com

Spécialiste régional de la clôture
au service des particuliers et entreprises

Clôtures - Portails - Maçonnerie - Automatisation - Garde-corps - Pergolas Bioclimatique

Notre métier... bien vous entourer ! **DEVIS GRATUIT**

57, rue Jean Jaurès - **MONTIVILLIERS**
02 35 24 11 64
www.cloturesdeseine.fr



LA CUISINE CENTRALE UNE SATISFACTION !

La cuisine centrale a été livrée il y a tout juste deux ans. Il est temps de tirer un premier bilan après deux années scolaires de fonctionnement. Elle permet de livrer environ 450 repas par jour dans chacun des trois satellites de restauration des écoles. La livraison se fait en liaison froide, c'est-à-dire que les repas sont produits deux jours maximum avant consommation dans la cuisine centrale, refroidis sur place et remis en température dans les satellites.

Deux ans après, force est de constater la pertinence de cet investissement majeur pour la commune. La qualité des repas semble satisfaisante pour les utilisateurs : nous recevons tout d'abord peu de réclamations de la part des parents (croyez-nous, c'est un bon indicateur !). Et par ailleurs, en partenariat avec la Communauté urbaine, nous avons fait quantifier les restes dans les assiettes par des pesées : les résultats ont été comparés avec les autres communes et sont

remarquables à Octeville. on constate que le gaspillage alimentaire est très faible dans nos cantines. Il ne s'agit là également que d'un indicateur, mais il montre que les enfants mangent ce qui leur est proposé.

COMBIEN COÛTE UN REPAS ?

Pour votre complète information, le coût d'un repas servi à la cantine s'élève en 2021 à 9,68 € (achat de matières premières et salaires des agents de cuisine : 4,11 € ; surveillance de la

cantine : 1,64 € ; ménage et désinfection des locaux : 1,82 € ; amortissement de la cuisine centrale : 2,11 €). Il s'agit d'un coût comparable à celui constaté dans les autres communes de France. L'honnêteté nous conduit à vous indiquer que le coût d'achat des matières et des salaires des agents de cuisine est plus élevé que celui qui nous serait facturé par une entreprise de restauration collective. Mais nous savons aussi que la qualité gustative n'est pas du tout la même pour nos enfants !



Colonie apprenante

Multi activités à la base de loisirs de Mesnil sous Jumièges du 11 au 17 juillet pour 18 enfants d'Octeville-sur-mer. Face à la persistance des enjeux de la crise sanitaire et dans le prolongement des actions menées dans le cadre de la continuité pédagogique, l'opération Vacances apprenantes a été reconduite pour les vacances d'été 2021. Ce dispositif a pour objectifs d'assurer

la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professionnels. Ils seront amenés à participer aux différentes tâches de la vie quotidienne. Ils profiteront aussi des activités de la base de loisirs : baignade, jeux plein air, mini-golf, accrobranches, escalade, tir à l'arc...

Vers moins de paperasse administrative !

Nous sommes comme vous : nous détestons les paperasses administratives ! Chaque fois que nous le pouvons, nous supprimons ou simplifions donc les procédures administratives qui vous sont demandées. C'est ainsi que nous avons mis en place le prélèvement automatique pour les factures du service enfance - jeunesse (cantine, centres de loisirs...) : 73 % des parents y ont recours ! Un autre progrès est en cours de déploiement : l'Etat a en effet développé

un procédé informatique (des « API ») qui permettent d'aller chercher sur le site de la Caisse d'allocations familiales ou de la Direction générale des finances publiques les données fiscales ou sociales des familles. Il n'y aura donc plus lieu de vous demander chaque année de fournir aux services municipaux une copie de vos avis d'imposition, ce qui générerait beaucoup de pertes de temps, tant pour les familles que pour les agents communaux.

Les tarifs de la restauration scolaire et des accueils de loisirs évoluent

Le conseil municipal du 28 juin a validé une refonte totale des grilles tarifaires de la restauration scolaire, du périscolaire et des accueils de loisirs. Jusqu'à présent, la gamme de tarifs était très peu ample puisqu'ils s'étalaient, par exemple pour la restauration scolaire, de 2,80 € à 4,60 € (5,10 € pour les extérieurs). La progressivité observée ne tenait ainsi pas vraiment compte des revenus des familles. Dorénavant, les tarifs de la cantine s'étaleront de 1 € à 5,20 € (ce dernier tarif s'appliquant pour des revenus annuels s'élevant à plus de 80 000 €). Des tarifs dégressifs seront accordés aux familles (7,5 % de réduction pour les familles comprenant 2 enfants ; 10 % pour les familles de 3 enfants ; 15 % pour les familles de 4 enfants et plus). Enfin, le nombre de tranches a été augmenté, afin d'éviter au maximum les effets de seuil pour les familles.



LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS DOMESTIQUES

Le 17 juin dernier de 14 heures à 17 heures, notre commune a accueilli devant la salle André de Saint Nicolas un « Camion Truck » spécialement adapté pour vous présenter des astuces pour aménager votre espace de vie lorsque vous prenez de l'âge, afin d'éviter les accidents domestiques.

De nombreux objets simples et peu coûteux permettent de faciliter la vie de chacun.

Cette présentation mettait en avant de nombreux aménagements tout à fait contemporains, pouvant permettre l'adaptation d'un habitat ou d'un jardin, sans

avoir l'impression de se retrouver dans un lieu médicalisé.

Des animateurs du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), ainsi que du SHERPA (Service Havrais d'Evaluation des Risques chez la Personne Agée) étant présents et délivraient des conseils et des recommandations avisés aux visiteurs.

Ce camion n'était qu'une petite vitrine de la maison DAHLIA du Havre, que vous pouvez visiter tout au long de l'année au 70, avenue Paul Verlaine au Havre en prenant auparavant RV au 02 35 44 97 28.

Cette maison témoin est entièrement conçue pour vous présenter des adaptations simples et transposables dans vos lieux de vie.

Les associations ADEO et AVEC étant également sur place sur 2 stands, pour vous faire connaître les différents services d'aides à la personne que vous pouvez utiliser à l'année ou ponctuellement en fonction de vos besoins.

Si vous souhaitez obtenir des informations personnalisées dans ce domaine, vous pouvez les joindre aux numéros de téléphones suivants :

**ADEO : 02.35.21.12.21
AVEC : 09.70.19.29.93.**



PERMANENCES DE L'ASSOCIATION AVEC

L'association AVEC, spécialisée dans l'entretien du cadre de vie, les diverses aides à la personne, l'accompagnement personnalisé, l'accompagnement véhiculé, l'aide aux aidants etc. tiendra une permanence tous les mois, à partir du mois de Juillet chaque 4^{ème} mardi de 10 H à 12 H dans les locaux de la maison André de Saint Nicolas.

Elle reçoit toutes les personnes ayant besoin d'informations sur les services pouvant être mis en place à leurs domiciles, pour une meilleure qualité de vie.

N'hésitez pas à vous rendre à cette permanence pour obtenir une information plus personnalisée.



REPAS DES AÎNÉS

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel « Repas des Aînés » n'a pu avoir lieu au Printemps 2020.

La mairie, le Comité des Fêtes et le Comité de Jumelages ont collaboré en fin d'année pour offrir aux Octevillais de + de 67 ans un repas de Noël préparé par la société Lecomte-Traiteur à La Vallée Fleurie.

Cette rencontre a permis de terminer

cette année 2020 compliquée et particulièrement difficile sur une note de douceur.

950 Octevillais se sont manifestés et sont venus retirer leur repas, les 22, 23, 29 et 30 décembre 2020 à la salle de réception de La Vallée Fleurie rue des Hautes Vallées.

Ce fut l'occasion pour certains de découvrir ce lieu, où le meilleur accueil

leur a été réservé par Mme Lecomte. Une très belle organisation des associations présentes durant ces 4 jours a permis la réalisation de cette distribution festive, dans le respect des gestes barrières.

La mairie souhaite renouveler cette opération en fin d'année 2021, n'ayant pu une nouvelle fois organiser le repas des aînés au Printemps 2021.



THÉÂTRE
Programmation « EN VOITURE AVEC SIMONE » le samedi 16 octobre à 20h30. L'association REVES sera bénéficiaire de la recette

FESTIV'ARTS
Réservez d'ores et déjà votre week-end du 4 et 5 septembre ! Encore plus motivés, on espère vous retrouver très nombreux !



OCTEVILLE SUR TERRE

Dimanche 27 juin les producteurs locaux se sont installés sur la place de la mairie pour la 2^{ème} édition du marché « d'Octeville-sur-Terre » et ont commencé à accueillir les curieux, ravis de cette nouveauté : bilan très positif ! Excellente fréquentation, un grand

intérêt pour les producteurs locaux, belle matinée d'échange, de convivialité et de partage ! Les commerçants sont enchantés et reviendront pour une prochaine édition. Le bilan est si positif que d'autres devraient les rejoindre lors de la 3^{ème} édition programmée pour le 19

septembre 2021. La troupe associative de théâtre d'improvisation NoName'S a animé ce marché avec une série de thèmes propices à l'improvisation individuelle, en équipe et en interaction avec le public...



A.H FERMETURES
L'art du savoir-faire
 Portes - Fenêtres
 Portails



50 Route de Montivilliers
 76930 OCTEVILLE SUR MER
 E-mail : ahfermetures@gmail.com
 Tél. : 02 35 43 23 93
www.ahfermetures.com

ARGENTAIN PLANTS
 M. ET MME ARGENTAIN



Plants de légumes
 Fleurs & articles divers

7, imp. des Pâquerettes OCTEVILLE SUR MER
06 30 77 70 95
www.argentain-plants.fr

Maison Rubigny *Conserverie Artisanale*



Franky et Sandrine Rubigny
 49 Rue des Châtaigniers
 76280 Criquetot L'Esneval

Produits Locaux Dans des Bocaux

Facebook : Maison Rubigny
 Email : cuisine-et-service@hotmail.fr 06 38 61 70 50



CAUX ENVIRONNEMENT
 ESPACES VERTS
 CRÉATION
 ENTRETIEN
 ÉLAGAGE

42 Rue Pierre Dautreleau 76280 Gonneville-la-Mallet
02 35 30 67 46
caux.environnement@orange.fr
www.cauxenvironnement.fr

PNEUS OCCAZ 76

PNEUS NEUFS
 ET PNEUS D'OCCASION
 DE MARQUES
 de 5 à 20 % d'usures
 (non rechapés)



DEPUIS 1999 PNEUS NEUFS & OCCASIONS MONTAGE PARALLELISME SERVICE RAPIDE

3 bis Rue Aristide Briand,
ÉPOUVILLE - 02 35 30 28 06



a.Maad
 peinture

PEINTURE DÉCORATIVE
 REVÊTEMENTS MURAUX
 REVÊTEMENTS DE SOLS
 VITRIFICATION DE PARQUET
 PLAFOND TENDU



Tél. 02 35 54 04 24
 Rue Gustave Serrurier, 76620 Le Havre
a-maad-peinture@wanadoo.fr

REMISE DES INSIGNES DE CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE À MONSIEUR MICHEL GRIEU

Par décret du 29 octobre 2020, Le Président de la République a nommé Monsieur Michel GRIEU, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, au titre de militaire du contingent appelé à servir pendant la guerre d'Algérie.



Au cours d'une réception, organisée par la Municipalité, le jour de la Fête Nationale, cette distinction lui fut remise par le Colonel DUMESNIL, en présence de Madame Agnès CANAYER sénatrice, Monsieur le Conseiller départemental Olivier ROCHE, des Maires des communes du regroupement commémoratif, des élus du Conseil Municipal, des Présidents d'Associations patriotiques de la Pointe de Caux et du Havre et de nombreux porte-drapeaux. Monsieur Jean-Louis ROUSSELIN, Maire, retraça les états de services du récipiendaire et son engagement associatif depuis l'âge de 15 ans (bénévole depuis 30 ans et Président de la Section ACPG-CATM depuis 18 ans). À cette

occasion Monsieur le Maire lui remet la médaille de la Ville d'Octeville-sur-mer

UNE BELLE CÉRÉMONIE

Michel GRIEU a partagé son émotion à l'évocation de ses jeunes années, pour tous appelés 3^{ème} génération du feu, il remercie Monsieur le Maire ainsi que le Maire-Adjoint Didier GERVAIS organisateur de cette cérémonie, toutes les personnes présentes, en leurs titres, grades, et qualités, Messieurs les Colonel DUMESNIL et LEMAITRE, ses collègues des Sections du Canton et du Havre, ses collaboratrices et collaborateurs du bureau de Section, ainsi que ses proches pour leur aide et leur soutien, ainsi que de nombreux Porte-drapeaux qui ont fait l'honneur de leur présence. Un cocktail offert par la Municipalité clôtura cette chaleureuse manifestation.

DÉCORATION POUR MONSIEUR BERNARD TAULIER

Le 23 juin 2021, remise de décoration de l'Ordre National du Mérite à Monsieur le capitaine de gendarmerie Bernard TAULIER, résident à Octeville-sur-mer. Cette décoration lui a été remise par Monsieur le général de division Bruno ARVISET, commandant la région de gendarmerie de Normandie.



Depuis 1985

DES PRES

Couverture - Zinguerie
12, rue Auguste Lecomte
76930 OCTEVILLE / MER

02 35 54 38 25
06 75 90 17 20

Le Bocal à Mick'Al

MAGASIN OUVERT

épicerie de proximité écoresponsable

Vous y trouverez à la fois des fruits et légumes, des produits locaux, de l'alimentaire sec, des produits d'entretien, des cosmétiques, de l'alcool, différents liquides

Le tout en bio et en vrac

43 rue René Coty
76290 Montivilliers
Téléphone : 02 76 89 41 81
www.lebocalamickal.fr

L'Atelier Créateur by
ALEX SOHANNI COIFF

HOMME - FEMME - ENFANT
BARBER SHOP

ESPACE BARBER SHOP
ESPACE BAR À COULEUR
ESPACE SHAMPOOING LUMINOTHÉRAPIE

Le mardi de 9h00 à 18h30
Du mercredi au vendredi de 9h00 à 20h00
Le samedi de 8h30 à 17h30
Fermé le dimanche et lundi

23 bis Rue Félix Faure
76930 Octeville Sur Mer
02.35.54.45.90

GPS

GUILLER PLOMBERIE SERVICES

Showroom

Salles de bains - Cuisines aménagées
Aménagement d'intérieur - Décoration
Rénovation - Plomberie - Carrelage

6 rue de la Tour Robinson 76610 LE HAVRE
02 76 80 63 10
www.gps76.com

HBO

Le HandBall Octeville accueille les enfants à partir de 3 ans pour du babyhand, à partir de 6 ans ils passent en catégorie d'école de hand. A partir de 9 ans, ils accèdent aux catégories supérieures au fil des années et en fonction de leur année de naissance. Les inscriptions étant passées en juin,

nous proposons une nouvelle date le **mercredi 1 septembre de 14H30 à 18H30. En ce qui concerne, les jours et heures d'entraînements et tarifs sont en fonction des catégories.**

Les renseignements peuvent être également vu sur le facebook du club Handball Octeville-sur-Mer.



Contact :
par mail 5976053@ffhandball.net
Téléphone 09 52 03 76 76

Tennis de table et badminton

L'association SPORTS LOISIRS OCTEVILLAIS vous propose la pratique du tennis de table en loisirs ou en compétition à partir de 10 ans avec une section badminton en loisirs. Si vous êtes intéressé, renseignements au 06 73 50 86 45.



Tennis

Le tennis club d'Octeville propose des cours collectifs de loisir à compétition pour adultes et jeunes à partir de la moyenne section de maternelle (adultes 235€ ; jeune 170€)

Ils sont dispensés par un diplômé d'Etat. Le TCO permet aussi la pratique libre sur ses deux courts couverts et son court extérieur (adhésion 110 euros)

Inscriptions pour les cours collectifs :

Julien Le Gros 06 79 16 71 76

Inscriptions pour pratique libre :

Domitille Leparmentier 06 71 75 53 97

Mail : 18760575@fft.fr

www.facebook.com/TCOcteville/

www.instagram.com/tcocteville/

Site du club <https://club.fft.fr/tcocteville/>



OSER (Octeville Speed Et Rando)

Pour une rentrée positive, rappel des activités :

→ Speedball : le mercredi, 17h30-19h00 espace du Littoral

→ Rando : le mardi, 09h15-11h15 départ parking du Littoral

→ Rando : le mercredi, 10h00-11h00 départ parking Pierre Leprévost

Vous souhaitez découvrir ces activités ? Un essai sera toujours possible.

Pour tout renseignement : Françoise CHARLES, présidente : 06.83.09.54.72

RETROUVEZ NOUS LORS DES INSCRIPTIONS QUI AURONT LIEU : MERCREDI 8 SEPTEMBRE DE 17H30 À 19H00 À L'ESPACE DU LITTORAL

AFO (Association Familiale d'Octeville)

L'Association Familiale d'Octeville sur mer propose des activités sportives, artistiques et culturelles auprès des enfants (à partir de 3 ans), adolescents et adultes.

De l'éveil à la gym en passant par la danse, la gymnastique rythmique, la zumba enfants et adultes, le dessin enfants et adultes, la sophrologie, le scrapbooking, l'anglais (CP à CMI), la randonnée ainsi que 10 cours de gym adultes (entretien, pilates, équilibre, step, douce etc ...) sont proposés et encadrés par des intervenants diplômés.

Les détails de ces activités, jours de cours, tarifs etc ... sont sur le blog :

assofamilialeocteville.unblog.fr

Inscriptions :

→ samedi 28 août de 9h30 à 11h30 : réinscriptions

→ mercredi 1^{er} septembre de 15h à 18h : réinscriptions

→ samedi 4 septembre de 9h30 à 11h30 : nouvelles inscriptions octevillais

→ mercredi 8 septembre de 15h à 18h :

Niles inscriptions communes extérieures

Contact : Viviane VAILLANT - 2,rue

Auguste Huart - 02-35-54-01-90 -

afosm@orange.fr

Permanences : mercredi de 16h à 18h et samedi de 9h30 à 11h30



LECHEVALLIER
Pompes Funèbres - Marbrerie
MARBRIER DEPUIS 1930

INHUMATIONS
CRÉMATIONS
CONTRATS OBSÈQUES
TOUS TRAVAUX
DE CIMETIÈRE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
ASSURÉE 24H/24 - 7J/7
AU 02 35 21 07 26

52, RUE ALBERT COPIEUX
76620 LE HAVRE
(FACE AU CIMETIÈRE DE SANVIC)

WWW.POMPESFUNEBRES-LECHEVALLIER.FR
POMPESFUNEBRESLECHEVALLIER@GMAIL.COM



**CARRELEUR
MOSAÏSTE**
Mutrel Michael

**02 76 36 95 14
06 58 39 44 63**



76170 MELAMARE
michaelmutrel76@hotmail.com
f carreleur mosaïste

Depuis
1966

**MENUISERIE
CHARPENTE**

OMONT
Père & Fils SAS

**AGENCEMENT
OSSATURE BOIS**

ISOLATION ECOLOGIQUE Entreprise Développement Durable

Z.I. des Hautes Vallée - Octeville sur Mer

www.omont.fr 02 35 30 05 93

FERMETURE
BOIS, PVC, ALU
ESCALIER
ISOLATION
PLACO
CUISINE

La municipalité se bat avec beaucoup d'énergie pour attirer des commerçants.



M. BERTIN et son équipe

M. BERTIN et son équipe succède à M. et Mme FERNANDEZ, partis à la retraite. N'hésitez pas à venir les rencontrer et goûter leurs délicieuses spécialités.



Jérémy DESCHAMPS et son épouse Charline vous accueillent à la Cocotte Normande, qui est la nouvelle dénomination de la charcuterie qu'ils ont rachetée à M. et Mme BOISSEL. Fort d'une expérience de 15 années, Jérémy, qui a été entre autres chef de cuisine, vous propose des charcuteries entièrement faites maison. Il a repris des recettes qui faisaient le succès de M. BOISSEL (andouilles, jambons blancs, ...) et il apporte ses propres recettes. Il propose aussi des services de traiteur.



Arrivée d'une psychopratitioner



Aurélie FLOCH, psychopratitioner en relation d'aide recevra les enfants, les adolescents

et les adultes sur la commune, par téléphone et visio. Elle vous propose des séances personnalisées qui permettront de vous accompagner en situation de crise ou de conflit et résoudre des dysfonctions physiques, émotionnelles ou mentales (insomnie, dépression, répétition de scénario, manque de confiance en soi,...) en complémentarité avec des soignants (médecins,...). Cela peut amener également à une meilleure connaissance de soi. L'échange est basé sur une écoute active, de l'empathie et de la bienveillance.

Pour plus d'informations :
0619 31 96 11
accompagnementaureliefloch.com
accompagnementth@gmail.com

Horaires :
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 19h sauf le vendredi jusqu'à 18h
Mercredi de 9h à 12h
Samedi de 10h à 12h

Ouverture d'un Cabinet de sophrologie et de bien-être 16 rue Emile Aubourg à Octeville-sur-Mer



Éducatrice spécialisée dans la protection de l'enfance depuis 7 ans, j'aspirais à autre chose tout en restant dans l'univers de l'aide à la personne. C'est donc, tout naturellement que je me suis tournée vers la sophrologie en ouvrant un cabinet depuis le 8 mars 2021.

La sophrologie est une méthode psychocorporelle basée sur des techniques de respiration, de relaxations physiques et de visualisation. Il s'agit d'aborder la vie de façon la plus positive possible en allant puiser dans ses propres ressources. La sophrologie peut être l'outil de la gestion du stress, des émotions, les

difficultés à gérer le stress des examens ou un événement difficile de la vie.

En complément, je me suis depuis peu, formée au **massage Shiatsu** bien-être fin juin 2021. Je propose donc cette nouvelle prestation qui se pratique habillée (de préférence dans une tenue souple et confortable). Le massage Shiatsu consiste à effectuer des pressions sur les méridiens du corps pour remettre le Qi (l'énergie) en mouvement. Le Shiatsu bien être apporte « un lâcher prise », une relaxation profonde en activant le système parasympathique. Il relâche les tensions musculaires, procure une



« Le plus grand secret du bonheur, c'est d'être bien avec soi »

détente qui aide à combattre le stress, à atténuer les douleurs et à améliorer le sommeil puis la fatigue. Le massage Shiatsu bien-être est à différencier du praticien Shiatsu. Ce que je vous propose, c'est un massage qui se pratique dans un but de bien-être, de relaxation. Le cabinet est un lieu de détente et de temps pour soi.

Découvrez le massage Shiatsu bien-être, en profitant de l'offre d'essai prolongée jusqu'au 30 septembre à 40 € au lieu de 50 € pour un massage d'une heure...

Vous pouvez me joindre sur les réseaux sociaux : Elodie_sophro ou par téléphone (privilégiez les messages pour une réponse plus rapide) au 06 40 37 66 48.

Implantation des boîtes aux lettres

À l'occasion de la distribution de courriers aux habitants, il a été remarqué que de nombreuses boîtes aux lettres étaient peu accessibles ou encore ne portaient pas un minimum d'indications. Voici ci-après des informations extraites du site de La Poste : <https://aide.laposte.fr/contenu/comment-choisir-et-ou-placer-ma-boite-aux-lettres>

Les boîtes aux lettres normalisées sont reconnaissables par leur marquage AFNOR NF D 27-404 ou NF D 27-405. Elles sont disponibles dans les magasins de bricolage, les grandes surfaces ou encore sur les sites internet des fabricants.

Une boîte aux lettres conforme, c'est :

- Une qualité permettant de protéger

- efficacement les objets déposés.
- Un format aux grandes dimensions : minimum 260 mm (H) x 260 mm (L) x 340 mm (P).
- Une serrure compatible avec la distribution postale et une ouverture totale de la porte pour que le facteur puisse y introduire des objets qui n'entreraient pas par la fenêtre d'introduction.
- Un porte-étiquette pour indiquer votre nom (Il en va de votre propre sécurité si les secours doivent vous localiser).

Installer ma boîte aux lettres

L'accessibilité de votre boîte aux lettres est essentielle pour la distribution.

- En limite de propriété, en bordure d'une

voie ouverte à la circulation publique, dégagée et permettant aux véhicules de faire demi-tour sans risque pour les riverains et les agents.

- Accessible à partir d'un véhicule (le bas de la boîte aux lettres positionné entre 1 m et 1,5 m du sol).
- Incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans un mur de clôture.
- Avec un accès direct depuis l'extérieur sans difficulté et sans risque (et notamment pas derrière un grillage, hors de portée du chien, etc.)
- Regroupées en batteries de boîtes aux lettres normalisées ou de boîtes CIDEX pour un lotissement, un hameau, un quartier ou dans une zone reculée.

Plus d'informations sur le site de [laposte.fr](https://www.laposte.fr)



Destruction des nids de frelons asiatiques

Suite à un courrier du préfet de Seine-Maritime et à une délibération adoptée par le Département de la Seine-Maritime, visant à prendre en charge partiellement la destruction de ces nids, la commune a passé une convention avec la société ALLO CA PIQUE pour l'élimination des nids de frelons asiatiques.

Conformément aux règles mises en œuvre, la destruction par une société ayant passé une convention avec

une commune est prise en charge, à concurrence d'un montant de 65 Euros TTC, par la commune et le département (par l'intermédiaire de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles - FREDON). Le FREDON verse 30% du montant (plafonné) de la facture au professionnel, soit 19 Euros TTC au maximum et la commune lui verse le complément, soit 46 Euros TTC au maximum.

Vous avez un nid de frelons asiatiques, il

ALLO CA PIQUE :
06 35 95 60 11

faut appeler M. VINOT, société ALLO CA PIQUE, qui se chargera des démarches auprès du FREDON et de la commune. La prise en charge ne peut concerner que les nids de frelons asiatiques et en aucun cas d'autres insectes ou hyménoptères.



Respect des horaires pour les nuisances sonores

Horaires des activités bruyantes (travaux de jardinage, bricolage, ...) effectuées par des particuliers

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

NAISSANCES DE NOVEMBRE 2020 À JUIN 2021

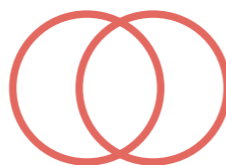
12/11/2020 Aézio LAQUEUVRE Montivilliers	25/02/2021 Mila FERREIRA PEIXOTO RIBEIRO DE FARIA ABLANCOURT Montivilliers
21/11/2020 Quentin LEROUX Montivilliers	25/02/2021 Lubin POURIER Montivilliers
05/12/2020 Emma FAUVEL Le Havre	04/03/2021 Seyana AHARRAM Montivilliers
16/12/2020 Maëline AUGER Le Havre	20/03/2021 Jade LEROY Montivilliers
19/12/2020 Mahé HAMEL Le Havre	01/04/2021 Colin LEFEBVRE Montivilliers
09/01/2021 Hippolyte BERTIN Montivilliers	07/04/2021 Emma DEFRANCE Montivilliers
10/01/2021 Victoire MANCEL Montivilliers	08/04/2021 Léonie VANDOMMÈLE Montivilliers
10/02/2021 Eva DESPRÉS Le Havre	18/04/2021 Livia PRÉTAVOINE Le Havre



23/04/2021 Garance BERTIN Le Havre	02/06/2021 Constance LAUTROU GOBERT Montivilliers
26/04/2021 Loïs BUNEL JOST Montivilliers	05/06/2021 Lalia DRAME Montivilliers
29/04/2021 Eliott SEGUY Le Havre	17/06/2021 Andréas WILHEM Le Havre
02/05/2021 Marie-Lou BESCOND Montivilliers	

MARIAGES NOVEMBRE 2020 À JUIN 2021

24/12/2020 Stéphane ROUSSEL & Ludivine POCHON	15/05/2021 Baptiste BLIN & Laure BLONDEAU
09/01/2021 Hassan NOKRI & Désirée GRENIER	15/05/2021 Yoann VARIN & Jérôme GODEFROY
03/04/2021 Norman LEDUEY & Guylaine POULOLO	22/05/2021 José DOS SANTOS & Nathalie LESCOILLIER
14/05/2021 Pascal CHAROULET & Sophie BESSIN	12/06/2021 Hubert ROUSSEL & Séverine VANNIHUSE



De nouveaux commerçants à votre service

Au cours des dernières semaines, plusieurs nouveaux commerçants sont arrivés dans la commune : M. BERTIN a remplacé M. et Mme FERNANDEZ à la boulangerie, M. et Mme DESCHAMPS ont succédé à M. et Mme BOISSEL à la charcuterie, Mme MALANDAIN a installé son cabinet de sophrologie, Mme DELAMOTTE crée une boutique de décoration dans les anciens locaux de la retouche. Enfin, M. ZAGHRAT installe temporairement une poissonnerie dans les anciens locaux du Relais d'Octeville. Dans quelques semaines débiteront des travaux de démolition des anciens locaux du marchand de journaux : à la place des locaux démolis, 600 m² de surface commerciale seront créés : un Carrefour City y remplacera le Proxi et M. ZAGHRAT y installera (définitivement cette fois) sa poissonnerie. D'ici 2 ans, la pharmacie déménagera place Foch dans des locaux d'une surface quadruplée par rapport à l'actuelle. Pour le proche futur, nous recherchons d'autres commerçants : un fleuriste serait le bienvenu par exemple. D'autres pistes seront d'autant plus explorées que des locaux sont encore disponibles ou le seront dans le futur proche (un local de 120 m² est ainsi disponible entre le futur Carrefour City et le futur local du poissonnier).

Toutes ces successions et installations ne sont pas le fruit du hasard : la municipalité se bat avec beaucoup d'énergie pour attirer des commerçants. Des contacts sont pris régulièrement pour les attirer dans la commune. Les travaux d'attractivité produisent également leur effet : la rénovation de la rue commerçante a accru le confort et la sécurité des usagers (notamment par l'élargissement des trottoirs). Le marché dominical n'est pas en reste : vous avez ainsi pu constater régulièrement ces dernières années la présence d'animations ponctuelles. Fin juin, par exemple, dans le cadre de l'opération Octeville-sur-terre, des producteurs locaux étaient présents sur le marché. Notre objectif est de conforter la qualité du marché en le centrant sur une offre alimentaire de qualité, en complément de l'offre de vos commerçants sédentaires. Que ce soit sur l'offre commerciale « classique » ou sur le marché dominical, la volonté farouche de la municipalité est d'offrir à ses habitants (et à tous ceux qui le souhaitent) une offre de qualité pour toujours améliorer le service apporté !

OCTEVILLE DEMAIN - Liste conduite par Jean-Louis ROUSSELIN



Le 15 avril 2021, les Octevillais ont appris avec tristesse la disparition de notre tête de liste Bruno PIZANT après un rude combat contre la maladie.

Cet homme aux nombreuses compétences, Conseiller Municipal et Conseiller Communautaire, n'hésitait pas à s'investir dans tous les domaines afin de défendre les intérêts individuels et collectifs des octevillais.

Afin de poursuivre ses actions et notre engagement, nous accueillons un nouveau conseiller municipal en la personne de **Arnaud ARGENTIN**.

ESPACE CULTUREL : Lors du conseil municipal du 28 juin 2021, une nouvelle fois, nous sommes intervenus pour demander si les montants annoncés (1 761 955 €) concernant les subventions susceptibles d'être allouées (d'ici 2024) par divers organismes, seront bien réels pour la réalisation de l'espace culturel.

LOGEMENTS : Aujourd'hui nous alertons sur l'accroissement de l'urbanisation, notamment Chemin de la Prairie (9 ha) où doivent s'implanter **210** logements ! Où s'arrêtera la phobie de construire à outrance de l'équipe en place !

Nous attendons avec appréhension les **108** logements programmés dans le Centre Bourg (stationnement et conséquences sur les commerces).

CIRCULATION : Suite aux travaux de sécurisation et de piste mode doux de la RD 940, les riverains des différents hameaux constatent une fréquentation excessive de circulation sur des routes non adaptées.

La crise de la COVID19 et ses règles sanitaires nous ont empêchés de participer pleinement aux décisions prises malgré nos sollicitations.

Nous restons à votre écoute, et souhaitons à tous une vie plus sereine dans les mois à venir.

**Les élus « Ambitions Octeville-sur-Mer » Brigitte PRINCE – Jacques MARTIN – Marie Pierre PIROCCHI
Philippe DESHAYES – Claudine MABIRE – Arnaud ARGENTIN**

DÉCÈS DE NOVEMBRE 2020 À JUIN 2021

20/11/2020 Jean-Louis GOU-BERT Le Havre	22/01/2021 Pierre LE COLEN Octeville-sur-mer	31/03/2021 Nicole LE-MAISTRE née BERTIN Montivilliers	20/06/2021 Jean-Jacques FRÉMONDIÈRE Le Havre
22/11/2020 André LABORDE Montivilliers	31/01/2021 Jacques LEMAIRE Le Havre	15/04/2021 Bruno PIZANT Le Havre	24/06/2021 Patrick DES-CHAMPS Le Havre
28/11/2020 Jean-Michel GUÉRIN Le Havre	06/02/2021 Béatrice DUGARD Le Havre	22/04/2021 Eugénie RECHER née DARRAS Le Havre	26/06/2021 Céline CURATI Octeville-sur-mer
28/11/2020 Alain SENAY Montivilliers	08/02/2021 Christian VAU-TIER Octeville-sur-mer	04/05/2021 Philippe BOUTHÉRON Le Havre	29/06/2021 Gérard FERRY Octeville-sur-mer
10/12/2020 Bernard CÔTÉ Montivilliers	10/03/2021 Denise PORET née FRÉRET Montivilliers	06/05/2021 Christophe REVAULT Octeville-sur-mer	
30/12/2020 Catherine SAOUT née GIRAUD Octeville-sur-mer	30/03/2021 Jean-Martial BERNOUY Montivilliers	11/05/2021 Bernard BÉNARD Montivilliers	
01/01/2021 Muriel MAILLARD Le Havre			



Bruno PIZANT, conseiller municipal et conseiller communautaire depuis mars 2020, tête de la liste "Ambitions Octeville-sur-mer", nous a quittés le 15 avril 2021, des suites d'une cruelle maladie.

Bruno PIZANT s'était installé dans notre commune il y a une trentaine d'années. Directeur d'entreprise au Havre, il avait aussi été juge au tribunal de commerce. Il s'était impliqué dans diverses associations locales, notamment dans la "Foulée des trois clochers", dont il avait été le premier président.

Il avait souhaité se lancer dans la vie politique locale à l'occasion des dernières élections municipales. Sa liste avait obtenu 6 sièges.

Le conseil municipal lui a rendu hommage lors de la réunion du 28 juin, lors de laquelle Arnaud ARGENTIN, membre de sa liste, a été accueilli comme nouveau conseiller municipal.

A son épouse, Valérie, qui avait été adjointe aux finances lors du mandat 2008-2014, et à ses enfants, nous renouvelons nos sincères condoléances.



ANTIVOL SYSTEM
LA SECURITE DE VOTRE HABITAT

Concessionnaire
POINT FORT FICHET

SANS ABONNEMENT

Votre spécialiste en système d'alarme sur Le Havre

SOUS-SURVEILLANCE 24H/24 - 02 35 45 24 24 - antivolsystem@outlook.fr

Une gamme complète de solutions contre le cambriolage !

Portes de sécurité - Système d'alarmes - Coffres-forts - Serrures de sécurité

21 rue d'Ingouville 76600 Le Havre **www.antivol-system.com**



ducastel
MOTOCULTURE ET PLAISANCE

JOHN DEERE

STIHL

57 rue Aristide Briand - 76133 EPOUVILLE - Tél. 02 35 30 09 26



O PÊCHÉ MIGNON
BOULANGERIE PATISSERIE

Stéphane Berlin Maître Pâtissier

Boulangerie - Pâtisserie «O Pêche mignon»
18 rue Félix Faure 76930 Octeville-sur-Mer
02 35 46 37 09



**Cabinet Vétérinaire
d'Octeville sur Mer**

6 rue Félix Faure
76930 Octeville sur Mer
Tél. : 02 35 48 67 41

Consultations sur RENDEZ-VOUS
du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30
Samedi : 9h à 12h

Seniors et Personnes à Mobilité Réduite

Marine B

Votre spécialiste Salles de bains - Seniors & Pmr

s'installe à Fontaine-la-Mallet



Ouverture d'une salle d'exposition courant mars 2019

58, avenue Jean Jaurès - 76 290 Fontaine-la-Mallet
06 72 95 98 15 - Mail : mb.marineb@orange.fr
www.marineb.fr



FAITES VOS COURSES, PAS LA COURSE. COMMENT ÇA MARCHE ?

LE DRIVE

- 1** JE COMMANDE LES COURSES SUR INTERMARCHÉ.COM OU SUR L'APPLI DE MONTIVILLIERS
- 2** JE RÈGLE EN LIGNE OU À LA LIVRAISON ET JE VALIDE MON CRÉNEAU HORAIRE
- 3** ET C'EST DANS MON COFFRE EN 5 MINUTES



intermarche.com

*Voir conditions en magasin ou sur intermarche.com

LA LIVRAISON À DOMICILE*

en partenariat avec  Shopopop

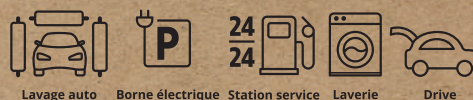
- 1** JE COMMANDE MES COURSES SUR INTERMARCHÉ.COM OU SUR L'APPLI DE MONTIVILLIERS
- 2** JE CHOISIS UN CRÉNEAU HORAIRE ET JE PAYE EN LIGNE
- 3** MES COURSES SONT LIVRÉES À MON DOMICILE AVEC SHOPOPOP

LIVRAISON DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 19H

MONTIVILLIERS

68 avenue du président Wilson
Tél. : 02 35 30 75 50

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 9h à 12h30



Intermarché
SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE